

Direction et fonctionnement de l'école

Conseil national nov. 19



SNUipp

FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Une situation urgente !

Une profession
mobilisée

Le SNUipp-FSU
interpelle le
ministre



15 mesures d'urgence pour la direction d'école

À prendre dans un premier temps dès le retour des vacances d'automne. Dans un second temps des mesures ambitieuses sont indispensables pour augmenter les temps de décharges des directeurs et directrices, pour mettre en place, dans toutes les écoles, des personnels sur des missions d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école et pour augmenter les rémunérations.

1. Suppression des tâches relevant du contrôle : tableau des 108h, demandes d'autorisation d'absence avec avis de la direction, envoi des compte-rendu des conseils de cycle et conseils des maîtres à l'EN, tableau de bord divers et multiples, suivi des évaluations nationales.
2. Le renseignement de documents pré-remplis (PPMS, registres divers, DUER...) doit pouvoir s'effectuer dans un temps collectif dédié et réalisés avec des assistants de prévention en distinguant les tâches relevant de la compétence de l'école, de celles de l'employeur, de la direction d'académie et des services de sécurité (pompiers, gendarmerie...).
3. Fin des remontées via des associations de parents pour la répartition des tâches.

14 octobre 2019 : le SNUipp-FSU remet 15 mesures d'urgence au ministre

4. Mise en place d'un référentiel départemental dédié à la direction d'école regroupant les documents utiles au fonctionnement de l'école et sur laquelle un outil de suivi des demandes (attente affectation AESH...) serait accessible pour disposer de l'information dès que la décision est prise.
5. Mise en place d'un calendrier trimestriel des tâches précises à effectuer avec des délais de retour anticipés et affichés.
6. Réunions de directeurs et directrices sur le temps de service avec remplacement systématique si elle a lieu sur temps de classe.
7. Mise en place de temps de rencontres régulières au niveau de la circonscription dès le retour des vacances d'automne pour partager entre pairs les besoins et les préoccupations. Possibilité de faire appel à des personnes ressources formées à la gestion de conflits.
8. Mise en place d'une formation continue basée sur les missions liées à la direction et au fonctionnement de l'école, à partir d'un recensement des besoins exprimés.
9. Assurer tous les temps de décharges réglementaires, notamment pour les écoles de 3 classes ou moins avec des personnels stabilisés sur les écoles et selon un calendrier annuel adapté aux besoins exprimés par les écoles.
10. Les réunions de directeurs et directrices avec l'EN et/ou l'équipe de circonscription doivent faire l'objet d'un compte-rendu écrit établi par la circonscription et envoyé directement à tous les enseignants.
11. Clarification du cadre des relations avec la collectivité, des responsabilités des uns et des autres ainsi que les interlocuteurs et les procédures (commandes, travaux, transport...).
12. Fin de la saisie des élèves dans ONDE, cela doit être géré par les collectivités dont la compétence est de procéder aux inscriptions des élèves.



SNUipp
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Le ministre repart de

Objectifs ministériels :

- évaluer le ressenti professionnel des directeurs-trices (charge de travail, rémunération, soutien de l'institution...)
- déterminer les difficultés rencontrées
- évoquer les souhaits d'évolution professionnelle
- recenser les besoins et les attentes (notamment en terme de formation)



Pour quel projet ?!

Le ministre repart de

3 actions en novembre-décembre 2019

- Un questionnaire aux 45 000 directeurs-trices (13/11 au 1^{er}/12)

Les adjoint-es
écarté-es

S'en saisir !

Certaines questions
dangereuses

- Des réunions de directeurs-trices en circonscription (à partir du 12/11)

Volontariat mais travail
supplémentaire !

IEN bon-ne
interlocuteur-trice ?

Ne pas laisser la
place

- Un recensement national des instructions et circulaires



SNUipp
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Le ministre repart de

Report des annonces ministérielles !

- « Annonces » du CTM du 13 novembre
- Retour vers les directeurs-trices le mi-décembre
- Retour vers les organisations syndicales le 17 décembre
- Autres annonces en décembre pour application en janvier 2020.

Le SNUipp-FSU écrit au Ministre



Paris, le 08 novembre 2019

Arnaud MALAÏÉ
Régis METZGER
Françoise POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Face à des conditions de travail dégradées et à un nombre croissant de situation de souffrance professionnelle, les directrices et directeurs d'école, mais aussi l'ensemble de la profession, manifestent leur émotion et leur colère.

Dans ce contexte, vous avez décidé d'ouvrir un cycle de concertations pour répondre aux préoccupations des directrices et directeurs. Le SNUipp-FSU y tendra toute sa place, mais le ministère doit prendre réellement la mesure du mal-être de nos collègues en apportant des réponses ambitieuses pour améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

Si ces temps de concertation sont importants, ils ne peuvent être le prétexte à différer des mesures indispensables pour que chacun et chacune aient les moyens de remplir ses missions essentielles.

Le 14 octobre dernier, le SNUipp-FSU vous a présenté 15 mesures urgentes, faciles à mettre en œuvre dès maintenant. D'autres sont indispensables pour augmenter les temps de décharges des directeurs et directrices, pour mettre en place, dans toutes les écoles, des personnels pérennes sur des missions d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école et pour augmenter les rémunérations.

Vous vous êtes engagé à annoncer des mesures dès ce retour des vacances d'automne, or celles-ci ne devraient être connues que fin décembre.

Ce report de calendrier est incompréhensible.

Le SNUipp-FSU vous demande de prendre immédiatement des premières mesures attendues par les directeurs et directrices pour garantir le bon fonctionnement du service public d'éducation dans le 1^{er} degré.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Un agenda social

- Janvier : missions et procédures incombant aux directeurs-trices d'école (en vue d'allègements voire de suppressions) + processus d'information et de validation
- Février : temps (décharges ?) et structure (autonomie de l'école ?)
- Mars-Avril : revalorisation financière et le régime indemnitaire

Aucun moyens financiers dans le projet de loi finance !

Quel calendrier d'application ?

Quelles volontés ministérielles ?

Des comités de suivi...

- Un comité de suivi par département : présidé par l'IA-DASEN, composé des organisations syndicales représentatives, d'IEN et de représentant-es des collectivités locales.
- Un comité de suivi national : présidé par le Ministère, composé des organisations syndicales représentatives et des personnalités qualifiées (IA-DASEN, IEN-A...)

Encore des comités ?!

Des comités pour suivre quoi ?!

Quelles marges de manœuvre ?

Des constats connus

2006-2018 : aide administrative

2012-2014 : chantier-métier

Un diagnostic connu et partagé :

- Multiplicité de tâches, souvent inutiles
- Accroissement des responsabilités
- Absence de réelles formations
- Isolement, solitude
- Suppression des AAD
- Temps de décharge insuffisant

Et maintenant ?

Direction d'école :
halte à la surcharge !

Côté SNUipp-FSU

Rencontres avec la profession (ris, stages...)

Chantier travail direction



Je réponds quand j'ai le temps...

Une aide administrative, du temps de décharge et des missions redéfinies m'auraient permis de traiter cette demande plus rapidement !



AGIR

Les mandats du SNUipp-FSU

- Aide à la direction et au fonctionnement de l'école
- Augmentation des décharges
- Formations initiale et continue
- Renforcer les collectifs de travail
- Allègement et suppression des tâches
- Améliorer les rémunérations

1 à 3 classes	¼ temps
4 à 6 classes	½ temps
7 à 9 classes	¾ temps
+ de 10 classes	décharge totale

Refus du statut,
direction comme école

TEMPS, AIDE, RECONNAISSANCE
POUR LA DIRECTION 'ÉCOLE.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

AGIR

QUELLE
DIRECTION
POUR
L'ÉCOLE ?



Consultation de la profession



REPENSER L'ÉCOLE
AVEC CELLES ET
CEUX QUI LA FONT
AU QUOTIDIEN.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Observatoire du métier enseignant



Informez, rencontrez la profession, rendez compte des discussions et agissez collectivement



Décrypter : 4 pages SNUipp-FSU, parole de chercheurs-ses...

TEMPS, AIDE, RECONNAISSANCE POUR LA DIRECTION D'ÉCOLE.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

Un questionnaire ministériel pour les directeurs et directrices, oui et après ?

Voir en pages Intérieures >>>

AGIR

Quelles évolutions pour la direction et fonctionnement de l'école ?

« Une réflexion doit s'engager, en lien avec la redéfinition du temps de décharge, sur son cadre d'intervention auprès des élèves (responsabilité de classe ou non, prise en charge de groupes d'élèves, décroisement...). Dans tous les cas, l'organisation de celui-ci serait définie collectivement en conseil des maîtres-ses.

L'augmentation du temps de décharge, qui reconnaîtrait la spécificité de la fonction et la complexification du fonctionnement des écoles, ouvre d'autres pistes de réflexion sur l'organisation de l'école et le travail collectif. »

Congrès national de Perpignan – juin 2019

